



Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Mesdames et Messieurs les membres des bureaux et services des mutations,

C'est aujourd'hui que se tient la première CAPN de Mouvement Inter-académique pour le corps des Psychologues de l'Education nationale. C'est aussi la première fois que les collègues en RASED participent à ce type de demandes de mutations.

En préambule, nous souhaitons remercier les personnels des services B2 du Ministère pour la qualité de leur travail. Nous mesurons pleinement votre investissement et la charge de travail qui vous incombe et nous tenons ici à saluer votre implication.

Nous dénonçons néanmoins la communication du projet aux candidats avant la tenue des CAPN. Au delà des erreurs constatées, cette communication suscite de faux espoirs, du stress et de la confusion chez les collègues. Par ailleurs, elle constitue une entrave au travail paritaire.

Nous regrettons aussi l'absence de groupes de travail issus des comités techniques académiques pour l'élaboration des calibrages : les élus du personnel peuvent apporter localement leur expertise dans l'analyse des besoins académiques. Les données récoltées permettraient à nos collègues d'avoir une vision plus précise lors de leur demande de mutation, même si les calibrages étaient réajustés. Nous constatons un manque de création de postes l'année même où deux promotions participent au mouvement ! Force est de constater que de nombreux ex-contractuels sont mutés hors de leur académie d'origine, alors qu'il y a

des besoins. C'est le cas, entre autres, des académies de Grenoble et de Lyon où est d'ailleurs situé un centre de formation. La bonification octroyée est largement insuffisante pour permettre aux collègues de rester dans leur académie, là où ils ont été contractuels, là où ils ont rendu service à l'administration, là où ils ont leurs attaches. Vous le savez, la plupart des collègues concernés par un éloignement décideront de démissionner et de redevenir contractuels, un non-sens en terme de gestion des ressources humaines ! Lors de la signature de l'accord de la résorption de l'emploi précaire dans la Fonction Publique, l'assurance avait été donnée aux organisations syndicales signataires que les lauréats des concours réservés et examens professionnels seraient affectés dans leur académie d'origine. Il en est ainsi dans les autres ministères de la Fonction Publique. Nous demandons un nouveau plan de négociations afin de lutter contre la précarité des non titulaires.

De plus, des difficultés organisationnelles nous ont été signalées : des collègues PsyEN EDA ont rencontré des difficultés administratives, liées notamment à la chaîne hiérarchique et à la transmission de leur dossier de mutation.

Par ailleurs, les PsyEn EDO (affectés en CIO) et certains PsyEN EDA affectés en circonscription n'ont pas pu bénéficier des bonifications d'éducation prioritaire auxquelles ils peuvent prétendre, alors même qu'ils perçoivent dans le même temps l'indemnité de l'éducation prioritaire. Nous demandons que leurs barèmes soient corrigés.

De plus, nous avons remarqué que le mouvement des PsyEN EDO est plus fluide que celui des PsyEN EDA. Nous demandons la réunion d'un groupe de travail permettant de résorber cette disparité.

Enfin, la question de l'intégration dans le corps des PsyEN, qui a été discriminatoire pour l'étude des demandes de mises à disposition en Polynésie Française, nécessite une concertation avec le Vice Rectorat.

Le SE-Unsa a accueilli favorablement la bonification APC (autorité parentale conjointe). Mais nous souhaitons aller plus loin en prenant en compte toute situation de garde alternée ou droit de visite quelle que soit la situation professionnelle de l'ex conjoint·e. La société évolue, les règles de mutations doivent aussi évoluer et notamment intégrer les

situations sociales (ex : dépendance des ascendants, tutelle d'un proche).

Le SE-Unsa réclame la tenue d'un groupe de travail à la DGRH dès cette fin d'année scolaire afin de faire un bilan des opérations de mutation 2018 et proposer des améliorations concrètes pour le mouvement 2019.

Merci de votre attention.

Les Psychologues élues du SE-Unsa